Le château

Une commande publique réalisée par Xavier Veilhan, Elisabeth Lemercier, Philippe Bona, Alexis Bertrand.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication

MARNEetGONDOIRE
Communauté d'agglomération

Édito
Fleur Pellerin
Ministre de la Culture
et de la Communication

Quand l'action volontaire des collectivités publiques en faveur de la culture – et ici en particulier la volonté affirmée de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire – rencontre la vision de l'artiste majeur qu'est Xavier Veilhan, elle se sublime à travers la réhabilitation du château de Rentilly. Accompagnée par l'État à travers le dispositif de soutien à la commande publique, cette magnifique et étonnante «œuvre/lieu» de l'artiste, des architectes Bona/Lemercier et du scénographe Alexis Bertrand, est exemplaire et exceptionnelle à plus d'un titre.

Elle est exemplaire parce qu'elle réunit l'ensemble des politiques culturelles publiques en termes d'ambition et d'exigence artistiques, ainsi qu'en termes de soutien à la création et de mise en partage, pour le bénéfice de tous, du meilleur de «l'art-en-train-de-se-faire».
Elle est exemplaire aussi dès ses prémices car elle doit son existence aujourd'hui au travail de proximité, de médiation en faveur des artistes, des œuvres et du public, entrepris depuis plusieurs années par le frac île-de-france sur le territoire régional, ainsi qu'à sa rencontre décisive avec la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.
Ensemble, ils ont posé les bases du projet de cette commande et réuni l'État, la Région Île-de-France et le Département de Seine-et-Marne autour de ce projet mobilisateur, portés par la conviction profonde que la création artistique d'aujourd'hui constitue le patrimoine de demain.

Le château de Rentilly, à la fois œuvre et lieu pour les œuvres, est un joyau et un écrin.
C'est un joyau qui vient s'inscrire pleinement au sein du Parc culturel de Rentilly, site patrimonial et culturel d'exception, par le dépassement de sa propre condition d'œuvre.
Le château invite à la contemplation du parc qui l'entoure, jouant de la vision qu'il propose, telle une image, et du reflet qu'il renvoie: celui du paysage, sublimé, au sein duquel il disparaît.
C'est un écrin pour l'art et la culture: le geste magistral de Xavier Veilhan se matérialise brillamment dans l'architecture radicale de Bona/Lemercier qu'accompagne la scénographie d'Alexis Bertrand. L'architecture, fonctionnelle et ingénieuse, au service du public, est entièrement conçue pour abriter des œuvres d'art contemporain.
Elle est aussi un second site pour le frac île-de-france, pleinement dédié aux œuvres de sa collection.
Indéniablement, l'œuvre contribue, à travers l'expérimentation et la transmission qu'elle convoque, la liberté et la générosité qu'elle déploie, à la plus grande mise en partage de l'art pour tous.

Je salue ici les artistes, l'engagement du commanditaire, la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, et de nos partenaires, ainsi que l'implication du frac île-de-france – tout à sa mission de service public de l'art contemporain – et du Parc culturel de Rentilly, médiateurs de ce merveilleux projet.
Soutenir ensemble la vitalité de la création contemporaine afin qu'elle constitue le patrimoine de demain, le rendre vivant aujourd'hui pour tous, telle est aussi l'exemplarité de cette commande qui conjugue l'œuvre et le lieu, l'artiste et l'architecte, le commanditaire et le médiateur, les œuvres et leur public.

Édito
Michel Chartier
Président de la Communauté
d'agglomération
de Marne et Gondoire

Depuis sa création en 2006, le Parc culturel de Rentilly, dans lequel le château prend place s'est attelé à faire de la culture l'âme du territoire de Marne et Gondoire en offrant à ses habitants un libre accès à l'art, qu'il soit vivant, plastique ou littéraire, et en suscitant l'envie de culture.
C'est en 2012 que la nécessité d'engager des travaux de restauration et de mise aux normes du château s'est avérée urgente. Compte-tenu de l'ampleur des travaux, il est apparu évident que cette réhabilitation n'aurait de sens qu'en s'inscrivant pleinement en continuité de l'ambitieux projet culturel qui est celui de Marne et Gondoire depuis toujours.
À cette réflexion, nous avons souhaité associer le frac île-de-france (Fonds régional d'Art Contemporain), présent dès le début de l'aventure du Parc culturel, et qui a très vite adhéré à notre démarche. L'idée a donc germé de faire de ce lieu, non seulement un lieu d'exposition pérenne dédié à l'art contemporain mais aussi de lui donner une véritable identité. Le projet a convaincu le ministère de la Culture et de la Communication qui a décidé de nous apporter son soutien au titre de la commande publique. Les différents soutiens institutionnels ont renforcé notre conviction que cette réhabilitation constitue un puissant levier pour le développement et le rayonnement du territoire.

C'est ainsi qu'un appel à projet original fut lancé auprès d'équipes associant artiste et architecte et que l'équipe lauréate du concours, composée de l'artiste Xavier Veilhan, des architectes Bona-Lemercier et du scénographe Alexis Bertrand, a proposé cet exceptionnel projet. Poursuivant l'idée de faire disparaître le château dans le parc, de faire en sorte qu'il s'accorde avec le parc, de le penser en tant qu'élément à part entière du Parc culturel, cette proposition consiste à habiller l'édifice d'une seconde peau de miroirs, de sorte qu'il fasse le lien entre l'extérieur et l'intérieur. La grande force du projet réside dans cette parfaite intégration du château dans le paysage et dans sa capacité à donner de la valeur au site qui l'entoure. Mais la réhabilitation ne s'arrête pas là et permet d'ouvrir au public le sous-sol, vestige de l'ancien château du 16e siècle qui constitue l'unique partie à valeur patrimoniale.
La création d'une terrasse en lieu et place de la toiture offre de plus une vision panoramique sur les bassins et le parc. Tous ces changements ambitieux, audacieux mais nécessaires confèrent alors au château un statut d'œuvre d'art à part entière.

Quel lieu, mieux que le château de Rentilly, pouvait être le reflet de la politique culturelle de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, «reflet», qui prend aujourd'hui tout son sens dans le parc grâce à cette transformation.
Le château est aujourd'hui vivant et sa dimension artistique et atypique en fait un lieu d'exposition en pleine cohérence et en pleine continuité avec la politique culturelle de Marne et Gondoire, et un lieu phare pour la diffusion de l'art contemporain à l'échelle de la Seine-et-Marne et de l'Est francilien.

La commande publique

Le ministère de la Culture et de la Communication accompagne et soutient ses partenaires publics dans leurs projets de commande d'œuvres d'art dans l'espace public.

La présence d'œuvres d'art en dehors des seules institutions dédiées à l'art contemporain favorise la rencontre de la création contemporaine avec le plus grand nombre. Ces commandes donnent aussi aux artistes la possibilité de réaliser des projets dont l'ampleur, les enjeux, la dimension et le caractère parfois utopique ou expérimental nécessitent des moyens inhabituels.

La politique de l'État en faveur de l'art public vise aussi à ce que les opérations d'urbanisme prennent bien en compte les questions artistiques et donnent toute leur place à l'art et aux artistes de notre temps.

Ce dispositif volontaire, ambitieux en direction des collectivités locales a donné un nouveau souffle à l'art public. Présent dans des lieux très divers, de l'espace urbain au monde rural, des monuments historiques aux jardins, des sites touristiques au nouvel espace public qu'est l'Internet, les œuvres commandées présentent une extraordinaire variété d'expressions plastiques et de disciplines artistiques parmi lesquelles la sculpture, le design, les métiers d'art, les nouveaux médias, la photographie, le graphisme, l'aménagement paysager, la lumière et la vidéo.

Depuis plusieurs années, l'État accompagne prioritairement les projets qui associent les habitants et les usagers au processus de commande et apporte la plus grande attention aux dispositifs de médiation pour les publics ainsi qu'aux mesures de conservation préventive de l'œuvre.

En Île-de-France, le dispositif de soutien de l'État à la commande publique artistique des collectivités est mis en œuvre par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.

Entretien entre
Michel Chartier
et Xavier Franceschi

Michel Chartier est Président de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire
Xavier Franceschi est directeur du frac île-de-france

XF : Je me souviens que la première fois que je suis venu à Rentilly, j'y ai vu un bâtiment quasiment achevé destiné à être un hôtel de luxe. Quinze jours plus tard, y revenant après nous être mis d'accord pour faire un projet ensemble, l'hôtel avait disparu : il avait été entièrement détruit… C'était incroyable, sachant quelle en était la cause et donc cet engagement politique… Pouvez-vous nous en dire plus de ce combat que vous avez mené ? Qu'est-ce qui était précisément prévu pour le Domaine de Rentilly ?
MC : Lorsqu'EPAMARNE a racheté le Domaine, plusieurs grands projets ont été envisagés. En 1976, le Domaine de Rentilly a été défini en zone urbanisable et, bien évidemment, EPAMARNE y a vu une occasion rêvée d'en faire un site luxueux, l'objectif étant d'attirer à Marne-la-Vallée beaucoup d'acteurs de la vie économique. Hôtels, lieux de colloque et de séminaire, golf, complexe de bureaux… ces différents projets furent donc envisagés et la construction commença au début des années 90. Ce fut tout d'abord l'installation de la filiale IBM Europe qui a été imaginée puis la réalisation d'un parc d'affaires de 77000 m². Rapidement, les élus de Marne et Gondoire ont réagi et nous avons mené une bataille contre les initiateurs de ces projets. Nous avons alerté la population locale du danger de perdre le Domaine et des associations de riverains se sont constituées pour nous soutenir. À nous tous, nous avons finalement obtenu gain de cause puisque le tribunal de Versailles a décidé d'annuler certains des permis de construire en juin 1993. À l'issue de cet épisode, le parc a été classé en zone protégée. Le Domaine de Rentilly a gardé pendant près de treize ans les stigmates de cette époque puisqu'effectivement le bâtiment de bureaux inachevé n'a été détruit qu'en avril 2006.
Depuis avril 2010, EPAMARNE nous a octroyé une autorisation d'occupation temporaire du château.
XF : Nous nous sommes donc rencontrés au printemps 2006, soit quelques mois avant l'ouverture du Parc culturel. Vous cherchiez alors un partenaire pour réaliser une première exposition dans la salle d'exposition que vous veniez d'aménager dans les communs du château. Pourquoi le frac île-de-france ?
MC : Lorsque l'idée est venue de faire du Parc de Rentilly un Parc «culturel», mon objectif était d'ouvrir un lieu où le public pourrait être en prise directe avec des propositions artistiques et côtoyer ainsi œuvres et artistes. Je souhaitais, j'imaginais un lieu qui conjugue à la fois la création mais aussi la diffusion artistique, et pour cela, vers qui nous tourner de mieux que le frac de notre région ? De par vos missions mêmes, vous répondiez à nos attentes et à nos besoins et de plus, l'idée était pour nous de tisser des liens forts avec une institution culturelle tournée vers l'art contemporain. De ce côté-là, c'est un pari réussi et notre partenariat nous conduit aujourd'hui à mener ensemble des projets d'envergure.
XF : Nous avons donc réalisé une première exposition ensemble avec la collection du frac île-de-france en 2006. Vous pensiez très justement à la salle d'exposition dite «des trophées». Je vous ai proposé d'investir tous les espaces disponibles : les ateliers d'artistes non encore investis et le château qui, s'il était désaffecté et devant être l'objet d'une phase ultérieure de réhabilitation, n'en était pas moins sain et intéressant précisément dans cet état de désaffection… *Étranges mécaniques* représente du reste à ce jour l'un des plus grands déploiements d'œuvres de la collection. J'avoue que si vous ne vous attendiez peut-être pas à cette proposition, j'ai été agréablement surpris de la réponse – positive – que vous m'avez donnée…
MC : Il s'agissait de l'ouverture du Parc culturel, il fallait frapper fort ! Et ne pas se montrer timoré… C'était la première fois que les bâtiments du Domaine étaient ouverts au public et beaucoup de gens attendaient cette ouverture pour y découvrir le côté patrimonial. Il était primordial que le public sache d'emblée ce qu'allait être ce Parc culturel, et que l'art contemporain y soit présent dans chacune des salles, chacun des espaces ouverts comme une empreinte, une marque de fabrique. Ce déploiement d'œuvres contemporaines était ainsi une façon de signifier que le Domaine devenait un lieu pour l'art contemporain. *Étranges mécaniques* reste l'une des plus belles collaborations que nous avons menées ensemble. Cette exposition a marqué les débuts du Parc culturel de Rentilly et de notre partenariat.
XF : Nous avons poursuivi l'expérience à partir de cette première collaboration à raison d'une à deux expositions conçues à partir de la collection du frac par an. En fait, un véritable partenariat s'est instauré entre le Parc culturel et le frac, intégrant notamment un jury commun autour des résidences d'artistes. Huit ans après ces débuts, comment jugez-vous ce partenariat et ce projet sur l'art contemporain ?
MC : Le projet du Parc culturel, soutenu par ce partenariat que nous avons mis en place ensemble, a été l'occasion de sensibiliser la population de Marne et Gondoire à l'art contemporain, à des problématiques culturelles qui ne faisaient pas pleinement partie de son quotidien. Ces expositions ont permis de donner à voir des œuvres de la collection du frac d'une manière inhabituelle, je pense par exemple à *1 an = 5 cm*, et de faire vivre, à travers les espaces d'exposition, le parc tout entier. Le souvenir de certaines œuvres dans le château notamment ou dans la salle des trophées est resté dans les mémoires et a donné à ces lieux une empreinte différente. Mais il est aussi question d'une dimension humaine dans cette aventure dans la mesure où l'équipe du Parc culturel s'investit entièrement pour que les projets se réalisent.
XF : Précisément, nous nous sommes engagés ensemble sur un nouveau projet, et pas des moindres, puisqu'il s'agit de la réhabilitation du château, qui était désaffecté. Au vu de son architecture qui a une faible valeur patrimoniale – aucun classement au titre des monuments historiques – je vous ai proposé d'y réaliser quelque chose de totalement inédit : confier cette réhabilitation à un artiste. Et vous avez accepté…
MC : Depuis que la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire s'est installée au Domaine de Rentilly, nous avons lancé plusieurs phases de réhabilitation. Réhabiliter le château faisait partie de nos projets mais je ne voyais pas l'intérêt d'une réhabilitation à l'identique qui se serait avérée peu attirante… Comme je le disais précédemment, je voulais que le Parc de Rentilly soit identifié comme un lieu artistique et donc faire du château, qui – vous avez raison – ne présente pas d'intérêt patrimonial fort, une œuvre d'art elle-même ne pouvait être qu'une proposition alléchante ! Nous avons donc lancé un appel un projet, étudié les projets des différents candidats. Nous avons sollicité les différentes institutions et obtenu pour cette réhabilitation le soutien du ministère de la Culture et de la Communication au titre de la commande publique.
XF : L'idée – très simple, finalement – est effectivement de faire du château à la fois un lieu totalement adapté à la présentation d'expositions et une œuvre à part entière. Xavier Veilhan, lauréat du concours qui fut organisé dans cette perspective, a totalement intégré la chose en proposant une véritable sculpture à l'échelle du bâtiment qui disposera de magnifiques espaces d'exposition. Le geste est radical. Le résultat ne laissera pas indifférent.
MC : Tout ce que nous avons mis en œuvre pour le Domaine, jusqu'à le transformer en «Parc culturel» fait qu'aujourd'hui, il y a une véritable appropriation du lieu par les habitants de Marne et Gondoire. Et puis, il y a beaucoup de fantasmes, d'idées fausses autour de ce «château» qui n'en est d'ailleurs plus un puisqu'il a été incendié pendant l'été 1944. Le public l'imagine toujours plus fastueux qu'il ne l'est : il a fait l'objet de nombreux pillages durant la période où il fut inoccupé. Les parquets, des boiseries, entre autres ont disparu, ce qui lui donne cet aspect fantomatique et désaffecté. Les choses changent et ce bâtiment doit lui aussi évoluer avec le projet du Parc culturel.
Des mises aux normes électriques avaient déjà un peu changé les intérieurs et le fait d'y accueillir des expositions d'art contemporain rendait aussi nécessaires quelques aménagements. C'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour le château et je n'ai pas la nostalgie de ce qu'il fut. C'est une chance qui est offerte au Domaine de repenser l'architecture de ce lieu grâce au regard d'un grand artiste tel que Xavier Veilhan. Nous nous devons de saisir cette chance et de la faire partager aux habitants de Marne et Gondoire. Je suis prêt à défendre ce choix auprès du public, à l'expliquer. Il faut que le Parc culturel aille de l'avant et c'est ce qu'il fait avec ce projet original et inédit.
XF : Ce projet s'inscrit à la fois dans le cadre du développement du Parc culturel de Rentilly et dans celui qui concerne le frac île-de-france. En l'occurrence, il s'agit de mettre en place non pas un frac de «deuxième génération», où tout est rassemblé en un seul site, mais un frac multi-site avec différents ancrages sur le territoire. Nous sommes présents à Paris avec notre lieu «historique» qu'est le Plateau, nous serons donc présents désormais en Seine-et-Marne à Rentilly au sein de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire. Comment voyez-vous ce qui apparaît à mes yeux comme un véritable point de convergence entre nos projets respectifs ?
MC : Plus qu'un point de convergence entre nos projets respectifs, le Parc culturel de Rentilly constituera désormais, et pour le frac, et pour notre intercommunalité, le point d'ancrage d'une politique culturelle de qualité et accessible. Le Parc culturel de Rentilly s'inscrit pleinement dans le projet de territoire de Marne et Gondoire. Faire de la culture un élément fédérateur a toujours été le fer de lance de notre intercommunalité. Depuis 2006, ce projet est concret : palpable et existant. Conçu comme un point fixe au cœur du territoire, le Parc culturel de Rentilly a vocation à tisser des liens vers l'ensemble des communes de l'agglomération pour générer des actions culturelles au plus près des habitants, être ainsi un noyau pour une offre culturelle en direction du territoire.
XF : Cette présence nouvelle, ce projet vont à coup sûr modifier la donne pour le Parc culturel. Nouvelle identité, nouveaux publics… Comment voyez-vous cette évolution qui fera à n'en pas douter de Rentilly l'un des nouveaux lieux phares en Île-de-France ?
MC : Pour Marne et Gondoire, cette présence et ce projet sont une consolidation de ce qui a été amorcé avec la réhabilitation du Parc culturel de Rentilly, le Festival «PrinTemps de paroles», le partenariat engagé avec le frac île-de-france. Il me semble important d'être au cœur de l'actualité artistique, de «coller» à la création d'aujourd'hui ; de donner à voir des propositions artistiques contemporaines aussi pour montrer que l'art contemporain ne concerne pas qu'une élite intellectuelle et que tout un chacun, néophytes comme initiés, peut être touché, ému ou amusé par une œuvre contemporaine. Ce lieu constitue un nouvel espace de diffusion artistique en continuité de la politique culturelle menée par Marne et Gondoire depuis sa création.
Ce lieu va contribuer à positionner Marne et Gondoire comme un acteur reconnu à l'échelle de la Région.

Entretien entre Xavier Ueilhan et Xavier Franceschi

Xavier Ueilhan est artiste

XF : Pouvez-vous nous dire quelle a été votre réflexion quant au projet pour le château de Rentilly qui consistait donc à concevoir la réhabilitation du lieu pour en faire à la fois une œuvre d'art et un lieu parfaitement adapté à la présentation d'expositions ?
XU : Je ne considère pas ce travail comme une œuvre, mais plutôt comme une nouvelle aventure dont le concept se doit d'être adapté à une fonction. Je passe de l'autre côté de la barrière et cela interroge ma légitimité d'artiste : par rapport à une œuvre, un bâtiment s'installe dans l'espace et dans le temps d'une façon différente. J'ai cherché à tirer le meilleur parti du jardin et du château en en conservant la géométrie et le dessin. L'intérieur privilégie la modularité, la simplicité, la lumière et les volumes simples.
XF : J'aime à dire que votre proposition pour Rentilly est une sculpture de château à l'échelle d'un château… Au-delà d'un matériau – l'acier inox poli – qui se trouve être celui que vous avez utilisé ces derniers temps pour une série de sculptures, peut-on précisément évoquer cette question de rapport d'échelle – ici le 1/1… – qui a régulièrement été au cœur de votre travail ? Je pense à vos tous premiers travaux où vous juxtaposiez sur un même plan divers éléments aux échelles forcément différentes, je pense à ces pièces qui travaillent cette notion pour un jeu de perception sur le proche et le lointain…
XU : C'est amusant comme certaines idées deviennent parfois réalité, et leurs représentations leur propre sujet. Ainsi, après avoir tenté de représenter un feu de camp sur *L'île* installée à Pougues-les-Eaux, j'ai réalisé *Le Feu*, pour l'exposition «Traffic» au CAPC de Bordeaux : la flamme était devenue réelle… Cela me fait penser à certaines idées poétiques de Borges qui tendent à devenir réalité. Ainsi, celle où les cartographes d'un empire imaginaire établissent une carte très exactement à l'échelle du territoire qu'elle est censée représenter et qui vient peu à peu le recouvrir*… Lorsque Google Earth aura atteint la capacité de l'œil humain, on pourra alors voir le monde partout comme si on y était… Le château de Rentilly est, selon moi, le fait d'associer l'image élevée à l'échelle 1 et la fonction d'exposition. L'échelle, c'est aussi ce qui fait par exemple la différence entre la figuration et l'abstraction : l'objet n'est rien d'autre que la perception que l'on en a.
XF : Précisément : la perception que l'on aura du château n'aura rien d'univoque… Et ce, vu le matériau utilisé qui reflètera le paysage alentour. De fait, le bâtiment aura tendance à se fondre dedans, et c'est là toute la singularité du projet. En ce sens, vous parliez de château furtif, de château fantôme…
XU : Il fallait garder le dessin, «l'idée du château» et en même temps le faire disparaître. Le camouflage, la présence d'objet que l'on ne voit pas, l'existence des idées avant qu'elles ne prennent forme, tout cela est lié au contenu de mon travail mais aussi à sa nature. Le château tel que nous l'avons trouvé est déjà un fantôme du précédent qui avait été détruit par le feu au lendemain de la dernière guerre et reconstruit avec peu de moyens. C'est une sorte de revenant, d'ectoplasme. Je voudrais que le nouveau château soit la représentation des échanges immatériels qui vont y avoir lieu. Un bâtiment réfléchissant.
XF : Depuis quelques temps, vous vous investissez beaucoup sur des projets liés à l'architecture. Ainsi notamment *Architectones* qui vous conduit tour à tour dans certaines constructions historiques, que ce soit du côté de Los Angeles – les villas modernistes de Neutra, Koenig ou encore Lautner – ou à Marseille à la Cité radieuse de Le Corbusier, pour y réaliser des expositions. Rentilly est évidemment d'une autre nature – il s'agit d'y réaliser une véritable production architecturale –, mais comment reliez-vous l'ensemble de ces projets où de fait, ce rapport à l'architecture est prépondérant ?
XU : C'est toujours le rapport à l'Architecture, quelle qu'en soit sa nature, qui me stimule. Et Tony Smith, Gordon Matta-Clark ou Donald Judd ont montré certaines voies possibles qui relient l'Art à l'Architecture. La pratique est multiple : habiter, construire ou transformer. L'idée de la construction me fascine, parce qu'elle se soumet à un contexte et le transforme. C'est un élément qui relie le paysage à l'œuvre par exemple.
XF : Vous développez effectivement depuis plus de vingt ans une pratique notamment sculpturale où le rapport à l'espace a toujours été fondamental. Que ce soit avec des œuvres, toutes classiques en apparence qu'elles soient, qui impliquent un jeu de perception vis à vis du spectateur, ou bien avec des pièces – *La Forêt*, *La Grotte* –, qui ont consisté très concrètement à proposer un espace en tant que tel à investir. Est-ce que ces expériences menées directement dans un contexte architectural sont à voir comme une suite logique de cette forme de sculpture ?
XU : J'ai toujours aimé l'idée de construire des cabanes, comme un souvenir reptilien qui me pousse vers l'abri. C'est d'ailleurs peut être cela qui m'a poussé à faire *La Grotte* au CAC Brétigny… Les objets d'architecture commencent souvent là où les objets d'art s'arrêtent, ce qui provoque une fascination mutuelle des artistes et des architectes. Je pense que l'architecture est un domaine où l'idée de modernité est vivante et le progrès possible. Au fond, les divers projets dont vous parlez sont tous constitués d'œuvres d'art et d'architecture qui interagissent.
XF : Dans le même ordre d'idée, peut-on voir le château de Rentilly que vous aurez revisité pour en faire une œuvre accueillant d'autres œuvres, comme une suite logique de ces dispositifs d'exposition qui ont jalonné votre parcours : *Le Mur de verre*, *Le Projet hyperréaliste*, *Le Baron de Triqueti* ?
XU : Oui, même si je n'en fais le constat qu'après coup. Un socle, une scénographie ou une architecture sont constitutifs d'une œuvre, pouvant être le point de départ d'un projet. Je ne fais pas de différence entre le travail de création de l'une de mes œuvres et celui d'un dispositif pour montrer celles d'autres artistes. Au final, ce sont des œuvres, dans telle ou telle architecture, qu'il s'agisse de musées, de galeries, d'espaces ouverts ou fermés, publics ou privés. Il y a ce qui est montré, visible, tangible et il y a le vide qui l'entoure. Ces vides et ces pleins ne le sont jamais complètement. Le monde réel est plutôt comme un ensemble de cellules juxtaposées, une «mousse» plus ou moins dense. Explorer le contexte de l'œuvre au travers de l'architecture sous toutes les formes est une liberté et une chance que je ne veux pas manquer.

* Jorge-Luis Borges, De la rigueur de la science, *Histoire universelle de l'infamie/Histoire de l'éternité*, Paris, 1951.

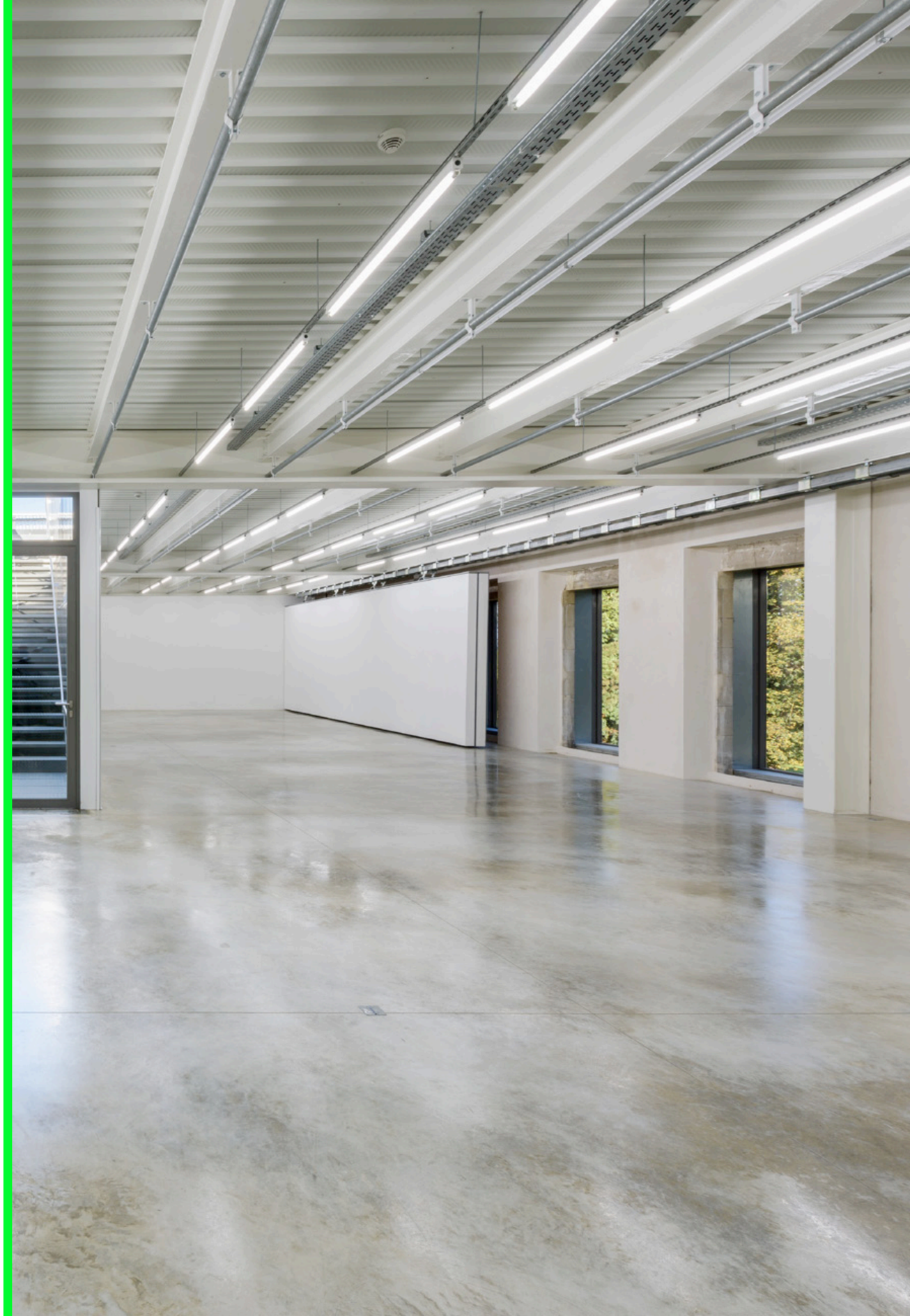

Entretien entre Xavier Ueilhan, Elisabeth Lemercier, Philippe Bona, Alexis Bertrand et François Barré

Elisabeth Lemercier et **Philippe Bona** sont architectes, associés au sein de l'agence Bona-Lemercier
Alexis Bertrand est scénographe
François Barré est Président du frac île-de-france

FB : Xavier Ueilhan, quelle place tient dans votre travail le projet de Rentilly ?
XU : C'est une première pour moi de participer à une expérience architecturale: ici on englobe le public en lui offrant un espace qui doit remplir des fonctions pratiques, symboliques et de l'ordre de la représentation. J'attends le moment de l'arrivée du public et de la mise en route du bâtiment comme un mécanicien devant un moteur qu'il vient d'assembler. C'est une nouvelle étape dans mon travail, pour laquelle je me suis beaucoup appuyé sur les architectes Bona/Lemercier et sur le scénographe Alexis Bertrand. C'est vraiment un travail d'équipe depuis le début.
FB : S'inscrit-il dans la continuité de votre œuvre ? Quel en est la cohérence par rapport à ce qui l'a précédé ? Qu'a-t-il de nouveau, de singulier dans cette suite ?
XU : Les fantômes, l'apparition et la disparition des choses, l'invisible pourtant réel, les jeux perceptifs, les questions d'échelle et leur lien aux représentations du pouvoir, l'art comme un élément du réel, le camouflage… Toutes ces choses m'ont toujours captivé. La nouveauté, c'est de pouvoir travailler à grande échelle dans la fonctionnalité et la durée. C'est à la fois une grande ambition et une sorte d'effacement de soi de construire un espace pour l'art des autres, mais aussi un plaisir comme avec Le Mur de verre, Le Projet hyperréaliste ou Le Baron de Triqueti ou La Maison Noire (réalisée aussi avec Philippe Bona).
FB : Comment l'idée fondatrice (l'enveloppement du château par une façade en inox poli miroir) est-elle venue ?
XU : Le bâtiment était sans qualité, mais le public y est légitimement attaché. Le parc est très beau et j'ai donc voulu faire rentrer visuellement le parc dans le bâtiment. Que celui-ci s'efface visuellement tout en conservant son dessin. J'ai cité le monstre de Prédator de John McTiernan comme point de départ, une sorte de fondu total dans le paysage.
B-L : Nous avons considéré le bâtiment comme une matrice, génératrice à la fois du volume enveloppé et de l'espace intérieur. Très vite l'inox poli miroir s'est imposé pour son caractère précieux. Il s'agissait de valoriser l'édifice qui n'était autre qu'un château de carton pâte. Nous avons renforcé l'effet en proposant une peau plissée qui diffracte l'image du parc comme pour dissoudre l'édifice. Nous avons également tenu à maintenir les fenêtres du Château. Dotées de verres miroir sans tain et plein cadre, elles ajoutent à la confusion et par réciprocité proposent depuis l'intérieur une relation picturale au paysage. Les douves creusées en périphérie de l'édifice renforcent sa préciosité et son autonomie.
FB : Elisabeth Lemercier et Philippe Bona, quelle relation entretenez-vous avec l'art ? Et plus particulièrement avec Xavier Veilhan ? Quel rôle a-t-il joué dans l'avancée du projet ?
B-L : Nous entretenons une relation très naturelle et très amicale avec l'art et plus particulièrement avec Xavier Veilhan pour qui nous avons alternativement posé, agrémenté la maison, conçu et réalisé l'atelier. Chaque fois que l'occasion nous est donnée de travailler dans le domaine de l'art, comme lors de notre précédent projet pour le Cneai (centre d'édition art et image à Chatou) nous ressentons une connivence dans l'attachement aux idées et à la croyance en la capacité de la matière et des techniques pour les réaliser. Xavier Veilhan a joué un rôle fondamental dans le projet et tout particulièrement dans sa manière de toujours recentrer le propos sur des principes fondateurs simples et d'éviter la dispersion.
FB : Comment s'est déroulé le travail entre vous, le scénographe, Xavier Veilhan d'une part et Michel Chartier et Xavier Franceschi d'autre part ?
B-L : Xavier Franceschi et Michel Chartier sont à l'origine du projet ; le mariage du culturel et du politique ont engendré un projet associant naturellement artiste et architecte. Là réside sa singularité et l'écueil à éviter était que le culturel ne s'adresse qu'à l'artiste ou au scénographe et le politique qu'à l'architecte. Le projet a pu se développer car chacun de part et d'autre a parlé d'une seule voix.
FB : Quels sont pour vous les partis pris essentiels du projet du château ?
B-L : En continuité avec le principe fondateur du projet, lié à son image et à sa relation au paysage, il y a aussi l'idée de rendre l'édifice attractif et accessible. C'est une idée chère à Xavier Veilhan d'associer l'art à la promenade et de ne pas s'adresser nécessairement à un public averti. Dans cet esprit nous avons proposé de transformer l'intégralité de la toiture en terrasse, un troisième plateau d'exposition en plein air mais aussi un belvédère sur le paysage lointain au-delà des limites du parc. Un troisième dispositif vient renforcer le parti d'évider le Château pour retrouver à l'intérieur le pendant du volume extérieur. La valorisation des sous-sols historiques pour contenir toutes les fonctions annexes – accueil, vestiaire, sanitaires, ateliers, locaux techniques etc. – nous permet de laisser les plateaux d'exposition libres.
AB : Le point de départ de notre projet visait à redonner au jardin et au parc un bâtiment fort, un château, là où il n'y avait plus qu'une bâtisse sans qualité. Nous avons souhaité réinvestir, recharger l'idée du château qui perdurait dans l'esprit des usagers du Parc Culturel. A cela s'est ajoutée l'idée de célébrer ce qui nous avait frappé lors de la première visite sur site, à savoir le jardin et le parc, magnifiques. C'est pourquoi nous avons fait rentrer jardin et parc dans un château devenu lingot d'inox. L'intérieur du bâtiment est animé de ce même désir de dialogue avec l'extérieur à travers les jeux de cadrage des nombreuses fenêtres et la création d'un toit terrasse.
FB : Xavier Veilhan, quel est de façon générale votre rapport à l'architecture ? Et dans le cas de Rentilly, comment s'est développé votre rapport avec les architectes ? Quel partage des tâches ?
XU : Ils ont fait tout le boulot, je n'avais qu'à donner mon avis, c'est vraiment eux qui sont sur le terrain avec Alexis : ils sont les garants de l'espace et de la lumière. Je leur fais totalement confiance, car nous avons les mêmes buts même si nous ne maîtrisons pas les mêmes techniques pour y parvenir. J'aime la façon dont ils sont très présents dans la relation avec les entreprises et les questions techniques dans une tradition de l'ingénierie (Eiffel, Perret, Prouvé).
FB : Alexis Bertrand, quelles sont les caractéristiques des espaces intérieurs et de leur adéquation à la monstration d'art contemporain ?
AB : La volumétrie intérieure initiale du château et son ornementation, extrêmement domestique, ne répondait absolument pas aux conditions de présentation contemporaine, notamment l'exigence d'une certaine sobriété spatiale ou le renouvellement possible et simple des espaces d'exposition. La scénographie développée propose de renverser la situation qui a voulu que l'art se prête au décor du château et que désormais ce soit ce dernier qui s'adapte aux nécessités de l'exposition. À travers deux grands plateaux et une terrasse extérieure, le château devient un outil de monstration entièrement renouvelable en fonction de la nature des projets curatoriaux. Les deux espaces d'exposition intérieurs sont équipés d'un ensemble de très grandes cimaises mobiles blanches périphériques. La nouvelle volumétrie intérieure du château intègre et joue avec le grand nombre de fenêtres donnant sur le parc à l'anglaise et le jardin à la française. Fenêtres découvertes, fenêtres masquées par une des cimaises, les expositions successives seront l'occasion de rejouer la vision du parc depuis le château. En complément des deux grands plateaux d'exposition, le nouveau château propose une terrasse accessible au public, correspondant à la superficie d'un plateau et véritable troisième niveau d'exposition. Renforçant le lien entre le château et son parc, cette terrasse offre également un cadre exceptionnel pour exposer des sculptures en plein air et propose au public un point de vue privilégié et inédit sur le parc et au-delà. Le parti pris scénographique relève donc de la mise en place d'un outil opérant et fonctionnel, en lien avec le paysage, privilégiant la potentialité de l'espace et de la lumière plutôt qu'un parcours définitif, autoritaire et figé.

Notices biographiques

Alexis Bertrand
Né en 1979, vit et travaille à Paris
Alexis Bertrand conçoit des scénographies d'exposition et des spectacles depuis 2005.
Il a notamment collaboré avec le ZKM (Zentrum für Kunst und Medientechnologie), le Musée d'Art Moderne et Contemporain de Strasbourg, le Centre Pompidou, le Château de Versailles, l'Espace Culturel Louis Vuitton, la Maison des Arts de Créteil, le Théâtre National de Toulouse, l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, les Subsistances et le Palais de Tokyo. Il travaille par ailleurs très régulièrement avec l'artiste Xavier Veilhan sur des projets d'œuvres, d'expositions et de spectacles.
www.alexis-bertrand.net

Xavier Veilhan
Né en 1963, vit et travaille à Paris
Figure majeure de la scène artistique internationale, Xavier Veilhan développe, depuis la fin des années 1980, une démarche aux formes multiples : sculpture, peinture, environnement, spectacle, vidéo, photo… qui s'inscrit entre classicisme formel et haute technologie. L'art est pour lui « un outil de vision au travers duquel il faut regarder pour comprendre notre passé, notre présent, et notre futur ». Xavier Veilhan questionne notre perception en réalisant des expositions sous forme de paysages et des interventions in situ dans des villes, parcs ou maisons (Veilhan Versailles, 2009 ; Veilhan at Hatfield : Promenade, 2012 ; la série Architectones, 2012–2014). Habitué des projets dans l'espace public, il a installé des sculptures dans diverses villes en France – Bordeaux (Le Lion, 2004), Tours (Le Monstre, 2004), Lyon (Les Habitants, 2006) – comme à l'étranger : New York (Jean-Marc, 2012), Shanghai (Alice, 2013), Suède (Julian, 2014). Son spectacle, SYSTEMA OCCAM, autour d'une composition d'Eliane Radigue, a été présenté en 2013 à Marseille et New-York, et récemment à Paris au Musée Eugène Delacroix. Fin 2014 marque la réouverture très attendue du château de Rentilly (frac île-de-france, Marne et Gondoire), tandis que 2015 annonce la pérennisation de son projet Architectones avec les lancements du livre et du film éponymes. En même temps, deux expositions simultanées seront montrées aux espaces newyorkais et parisien de la Galerie Perrotin. Actuellement, il présente l'exposition Maquettes au Frac Centre d'Orléans, ainsi qu'une exposition-scénographie au Palais de Tokyo pour célébrer les 30 ans de CANAL+.
Xavier Veilhan est représenté par la Galerie Perrotin (New-York, Hong Kong & Paris), Andréhn-Schiptjenko (Stockolm) et 313 Art Project (Séoul).
www.veilhan.com

Bona-Lemercier
Après des études d'architecture réalisées à l'École d'Architecture et d'Urbanisme de Paris Tolbiac, Philippe Bona collabore pendant huit ans avec Jean Nouvel sur plusieurs opérations françaises et étrangères tout en développant ses propres projets, en association avec Elisabeth Lemercier à partir de 1991. Également diplômée de l'École d'Architecture et d'Urbanisme de Paris Tolbiac, Elisabeth Lemercier collabore avec l'OMA - Rem Koolhaas, notamment pour le Kunsthal de Rotterdam et le palais des congrès d'Euralille. Parallèlement, elle mène et participe à des recherches sur l'histoire de la chambre à coucher et la patrimonialisation des grands ensembles. Depuis 2009, elle enseigne la conception architecturale à l'École nationale supérieur d'architecture de Versailles.
Aujourd'hui, leur agence travaille sur des programmes architecturaux divers, en construction neuve ou réhabilitation, avec une prédilection pour les programmes liés à l'art et à la culture. C'est dans ce domaine que leur démarche trouve le meilleur écho et que leurs exigences esthétiques et qualitatives se rejoignent. D'une manière générale, leurs activités sont tournées vers des projets à caractère expérimental quant à la qualité spatiale et à la technicité liée aux matériaux et aux pratiques constructives.
Ils développent des processus de fabrication sans cesse renouvelés et ont recours aux procédés industriels dans l'élaboration et la préfabrication des éléments qui composent leurs bâtiments ou leurs aménagements.

La Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire

Situé à une trentaine de kilomètres à l'est de Paris en Seine-et-Marne, le Parc culturel de Rentilly abrite le siège de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.

Née Communauté de communes, fin 2001, du regroupement de neuf communes, la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire compte désormais dix-huit communes, avec plus de 90 000 habitants autour d'un projet de territoire commun.
L'histoire, parfois rocambolesque, du domaine de Rentilly est ponctuée d'évolutions d'aménagement qui, peu à peu, modifie sa physionomie.

Les propriétaires qui s'y sont succédés depuis près de deux siècles y ont toujours fait se mêler art et politique au sein du parc de Rentilly.
C'est sous l'impulsion du Consul général des Pays-Bas Isaac Thuret, propriétaire entre 1819 et 1846, que naît le parc à l'anglaise.
Des allées sablonneuses remplacent les grandes avenues et des arbres d'essences diverses (souvent rares) sont plantés dans le parc (les ormes qui longeaient l'avenue principale ayant été arrachés). Des promenades se dessinent peu à peu dans tout le parc qui garde une disposition en étoile.
On doit la perspective à la française aux propriétaires suivants, Nélie Jacquemart et Édouard André (maire de Lognes puis de Croissy-Beaubourg et fondateur du musée Jacquemart-André), qui, en 1865, font construire trois bassins-miroir en cascades, à l'arrière du château. Ces bassins sont réalisés en béton aggloméré, les classant parmi les premiers ouvrages réalisés dans ce matériau très novateur et moderne. L'influente famille Menier devient propriétaire du domaine de Rentilly dès 1890, domaine qu'elle conserve pendant près d'un siècle, le revendant en 1988.
Au moment où elle prend possession du domaine de Rentilly, la famille Menier le modifie de façon significative et en particulier les communs. Des bains turcs (avec des mosaïques sur les murs et un système de chaufferie déjà très sophistiqué pour chauffer l'eau) sont aménagés en 1890. Ces bains turcs s'inscrivent dans l'histoire de l'art du début du XX^{e} siècle où l'orientalisme bat son plein. La salle des trophées, qui jouxte les bains turcs, bénéficie du savoir-faire des ateliers Eiffel pour la charpente métallique.
Les Menier font également construire trois pavillons aux portes du domaine dès 1896: le premier proche de la grille d'honneur est de style Louis XIII. Le deuxième se construit à l'angle des routes de Collégien et de Rentilly. Le troisième pavillon, datant de 1910, se situe près des communs. Il est de style normand, inspiré de la villa que la famille possède à Houlgate.
Le parc se dote d'une abondante végétation, véritable barrière naturelle entre le domaine Menier et l'extérieur.
En août 1944, le château est incendié par les troupes allemandes puis reconstruit entre 1953 et 1954 sur les bases de l'ancien. Toutefois, la nouvelle bâtisse est alors beaucoup moins imposante et moins fastueuse et perd de son intérêt architectural.

Dans les années 1980, le domaine est acheté par EPAMARNE, aménageur du territoire de Marne-la-Vallée qui ambitionne de le rendre urbanisable. Suite à une mobilisation d'élus et d'associations locales, les premiers permis de construire sont annulés dans les années 1990 et le parc est classé en zone protégée.
La Communauté d'agglomération rachète ce domaine d'une cinquantaine d'hectares laissé à l'abandon et durement touché par les intempéries de 1999, le réhabilite entièrement et l'ouvre au public avec l'ambition d'en faire un lieu dédié à l'art, aux spectacles vivants et à la découverte artistique et culturelle.

Le Parc culturel de Rentilly, qui voit le jour en septembre 2006, s'inscrit dans le projet de territoire de Marne et Gondoire, de faire de la culture un élément fort et fédérateur entre ses habitants.
Projet de territoire qui s'est poursuivi par deux actes forts, le catalogue commun des bibliothèques et la prise de compétence «musique» à la rentrée 2011.
«Musique en Marne et Gondoire» s'articule autour de deux axes:
L'enseignement musical avec le regroupement des écoles de musique et le développement musical pour accroître la diffusion musicale sur le territoire.

Conçu comme un point fixe au cœur du territoire, le Parc culturel a donc vocation à tisser des liens vers l'ensemble des communes de l'agglomération pour générer des actions culturelles au plus près des habitants, être ainsi un noyau pour une offre culturelle en direction du territoire.
Composé de salles d'exposition, d'un centre de ressources documentaires et d'un espace des arts vivants, le Parc culturel ouvre le domaine de Rentilly à l'art contemporain.
Il développe une mission d'aide à la création et à la diffusion artistique en mettant en place des résidences d'artistes.
Ainsi, depuis 2007, il accueille des plasticiens, des écrivains, des chorégraphes ou bien encore musiciens, en résidence.
Chacune de ces résidences s'accompagne d'un travail de sensibilisation, d'exposition, ou de représentations auprès du public de Marne et Gondoire, et notamment des interventions en milieu scolaire, qui constituent un objectif majeur de la politique du Parc culturel.
Le Parc culturel se consacre également au spectacle vivant en proposant tout au long de la saison des spectacles, contes, ateliers à destination du jeune public.
En 2004, il se dote d'un festival pluridisciplinaire, PrinTemps de paroles, évènement phare de tout le territoire qui accueille aujourd'hui plus de 10 000 spectateurs.
En 2008, le Parc culturel se dote d'un second festival Frisson baroque consacré aux arts baroques.
Entièrement gratuits, ces deux festivals s'étendent, hors du Parc culturel, sur les communes de Marne et Gondoire, pour faire de ces événements ceux de tout un territoire et faire entrer le spectacle dans le quotidien des habitants.
Le 16 septembre 2006, conjointement à la création du Parc culturel s'ouvre la première exposition du frac île-de-france dans les salles d'exposition de Rentilly.
Cette exposition *Étranges mécaniques* marque le début d'une collaboration importante et essentielle entre le frac et le Parc culturel.
Depuis 2006, les expositions d'art contemporain se succèdent au château et dans la salle des trophées (ainsi que dans les Bains turcs qui la jouxtent), avec un nombre de visiteurs croissant.
Cette fréquentation en nette hausse conforte le Parc culturel dans les missions qu'il s'est fixé de diffusion de l'art contemporain et pour un accès du plus grand nombre à la culture.
En 2007, le Parc culturel affirme son partenariat avec le Frac par la signature d'une convention triennale, renouvelée en 2011.
L'année 2011 marque le début de la réhabilitation du château, consacrant le projet de Xavier Veilhan (réalisé en collaboration avec les architectes Bona-Lemercier et le scénographe Alexis Bertrand), en partenariat avec le frac île-de-france.
Cette réhabilitation s'inscrit dans le cadre du dispositif de soutien à la commande publique du ministère de la Culture et de la Communication, accompagné par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.

Le château de Rentilly quelques dates clés

1529 Jean Bourdereuil
Seigneur de Rentilly
Construction du premier château qui figure sur les terres de Rentilly.

1599 Jean de Ligny, propriétaire du château et secrétaire du roi, Henri IV, le reconstruit entièrement.

1774 Propriété du marquis René de Thome. Il transforme le domaine en construisant un château à l'italienne puis l'orangerie.
Le domaine reste à l'abandon pendant la Révolution Française.

1819 Vente par adjudication du domaine acquis par Isaac Thuret.
Transformation de l'intérieur du château et aménagement du parc (naissance du parc à l'anglaise).

1846 La famille André devient propriétaire du domaine.
Edouard André (1833–1894), fondateur du musée Jacquemart-André, hérite du domaine en 1865, agrandit le château, puis réaménage le parc (perspective à la française, bassins-miroirs, etc).

1890 Gaston Menier (1855–1934) fait l'acquisition du domaine de Rentilly.
Aménagement des communs (Salle des trophées – charpente par les ateliers Eiffel – et Bains turcs), puis construction des pavillons des gardiens (1896) et d'un pavillon de style normand pour le régisseur (1910).

1944 Incendie du château par les allemands.

1954 Reconstruction d'un nouveau château de style « Restauration » sur les bases de l'ancien.

1985 Vente du domaine
1988 à EPAMARNE.
Lancement de plusieurs projets immobiliers.
Destruction des potagers pour permettre les constructions immobilières.

1993 Arrêt définitif des travaux de constructions sur le domaine de Rentilly grâce aux élus de Marne et Gondoire, soutenus par une association de riverains. Le domaine de Rentilly est classé en zone protégée.

2001 La Communauté
2003 de Communes de Marne et Gondoire, présidée par Michel Chartier, acquiert le domaine de Rentilly.

2003 La Communauté de Communes de Marne et Gondoire réhabilite le parc à l'anglaise.

2006 Déjà propriétaire du domaine de Rentilly, la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire signe un bail emphytéotique avec EPAMARNE concernant le château et la perspective à la française.
Destruction des bâtiments inachevés faisant partie des projets immobiliers initiés par EPAMARNE.

2006 Septembre
Inauguration des communs et de l'orangerie réhabilités par la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire : naissance du Parc culturel de Rentilly.
Ouverture de la 1re exposition proposée par le frac île-de-france *Étranges mécaniques*, marquant le début d'une collaboration importante et essentielle entre le frac et le Parc culturel de Rentilly.
Depuis 2006, les expositions se succèdent, à raison d'une par année, avec un nombre de visiteurs croissant.

2007 Convention de partenariat triennale entre le frac et le Parc culturel, renouvelée en 2011.

2011 Lancement d'un concours concernant la réhabilitation du château pour devenir un lieu d'exposition d'art contemporain à part entière.
Le projet de Xavier Veilhan (réalisé en collaboration avec les architectes Bona-Lemercier et le scénographe Alexis Bertrand) est retenu parmi les quatre équipes finalistes (Laurent Pariente/Lalo, Tobias Rehberger/PCA, Guillaume Leblon/Anyoji - Beltrando).
Le projet présenté en commission consultative de la commande publique fait l'unanimité et obtient le soutien du ministère de la Culture et de la Communication. Il est accompagné par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France.

2012 Début des travaux en juillet 2012.

2014 22 novembre
Inauguration du château.

Le frac île-de-france

Le frac île-de-france (fonds régional d'art contemporain Île-de-France), créé en 1983, a pour mission de soutenir la création artistique contemporaine et de la diffuser au plus près des publics. En ce sens, l'enrichissement de sa collection – aujourd'hui constituée de près de 1200 œuvres, fondée sur la prospection de nouveaux talents et concernant tous les divers champs de la création –, son programme d'expositions et d'évènements fondé sur la production d'œuvres et de projets inédits, ses actions de médiation en direction de tous les publics pour faire connaître l'art d'aujourd'hui et sa politique éditoriale constituent les axes fondamentaux d'un projet ambitieux à la fois à l'échelle de l'Île-de-France, au niveau national et international.
Depuis 2012, le frac s'engage dans un projet de développement consistant à mettre en place une structure «multi-site» : à la différence des FRAC dits de «2e génération», il s'agit d'établir une implantation plurielle de l'institution au sein même des différents territoires de la région Île-de-France, pour optimiser son action de diffusion de la création contemporaine dans et hors les murs, pour tous les publics. Ainsi, aux côtés du plateau, son lieu «historique» à Paris, s'adjoint un nouveau lieu sur la base d'un partenariat fort avec la communauté de Marne et Gondoire, le château de Rentilly. À terme, un autre lieu pour ses réserves sera également mis en place pour la conservation de la collection. Cette nouvelle configuration permet précisément d'attribuer différentes fonctionnalités à chaque point d'ancrage du frac : mission de centre d'art pour le plateau à Paris, présentation de collections au château à Rentilly.
Le plateau – espace d'exposition inauguré en 2002 comme suite à la mobilisation d'une association de riverains visant à réorienter un programme de construction résidentielle dans ce quartier du 19e arrondissement de Paris – est un lieu désormais incontournable de l'art contemporain en France.
Sa programmation artistique est rythmée par trois à quatre expositions annuelles pensées selon une alternance d'expositions collectives et individuelles, donnant lieu à de nouvelles productions et à la réalisation de projets spécifiques. Régulièrement, une exposition y est organisée à partir de la collection donnant en particulier l'occasion de découvrir les dernières acquisitions.
Depuis 2009, des commissaires sont associés à la programmation artistique pour une période de deux ans – actuellement Philippe Decrauzat et Mathieu Copeland – afin de réaliser un ensemble d'expositions tant au plateau que sur le territoire avec la collection.
En parallèle se développent d'autres invitations pour une programmation d'événements permettant une ouverture à d'autres champs artistiques, notamment en direction du spectacle vivant.
Le château à Rentilly, devient en novembre un second lieu pour le frac, dans la suite logique d'un partenariat initié en 2006 avec la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire. Le frac île-de-france dispose donc d'un nouveau lieu d'exception pour présenter de manière régulière sa collection, ainsi que pour y programmer des rencontres en lien avec les expositions.
Outre la présentation d'une exposition par an au château à partir de sa propre collection, le frac île-de-france organisera des présentations d'autres collections, tant publiques que privées – celles des autres FRAC, celle du Centre National des Arts Plastiques, celles de fondations privées en France et à l'étranger –, faisant de ce nouveau site en Île-de-France un lieu de référence et de visibilité des patrimoines contemporains unique en France.
Hors les murs, une trentaine de projets sont organisés avec la collection chaque année privilégiant l'expérimentation – notamment sur un mode itinérant –, la présence des artistes et le travail sur le long terme avec les partenaires sur le territoire. Les projets prennent place tant dans des lieux de patrimoine, dans le secteur associatif, avec les collectivités locales, dans des lieux non consacrés aux arts plastiques, que dans le milieu scolaire pour une confrontation directe avec les œuvres au sein même des établissements, notamment avec la participation active des artistes.
Cette diffusion s'inscrit dans une démarche visant à toucher et sensibiliser de nouveaux publics au-delà des institutions déjà repérées.
Le frac île-de-france reçoit le soutien du Conseil régional d'Île-de-France, du ministère de la Culture et de la Communication – Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France et de la Mairie de Paris. Membre du réseau Tram, de Platform, regroupement des FRAC et du Grand Belleville.

Les Fonds régionaux d'art contemporain

Créés en 1982 à l'initiative du ministère de la Culture, en partenariat avec les Régions, les FRAC (Fonds régionaux d'art contemporain) constituent un outil original et essentiel de soutien à la création, d'aménagement culturel du territoire et de sensibilisation du public, notamment par la mobilité des collections qui les caractérise.
La diffusion des œuvres, leur circulation à travers les expositions, leur visibilité grâce aux publications contribuent à la diffusion et à l'exportation de la culture française.
Il existe aujourd'hui 23 FRAC.
Chacun a pour vocation de constituer, développer, conserver, diffuser et, plus largement, mettre en valeur un fonds d'œuvres contemporaines sur la base d'un projet artistique et culturel proposé par son directeur.
La France s'est ainsi dotée d'un remarquable patrimoine d'art contemporain, comprenant plus de 30 000 œuvres acquises auprès de 4 200 artistes depuis 1982.
Certains FRAC ont spécialisé leur collection comme le FRAC Centre dans l'architecture (maquettes d'architectes et œuvres d'artistes contemporains en lien avec l'architecture) ou le FRAC Picardie, dans le dessin.
Le principe de mobilité des collections des FRAC dans des lieux non dédiés à la culture les définit comme des acteurs essentiels d'une politique d'aménagement culturel du territoire visant à réduire les disparités géographiques, sociales et culturelles et à faciliter la découverte de l'art contemporain par les publics les plus larges.
Les FRAC bénéficient du soutien du ministère de la Culture et de la Communication et des conseils régionaux.

Les expositions du frac île-de-france au Parc culturel de Rentilly

2006 **Septembre – décembre**
Étranges mécaniques
1re exposition de la collection du frac île-de-france pour l'ouverture du Parc culturel de Rentilly
Avec les œuvres de :
Victor Burgin, Jean-Marc Bustamante, Pascal Convert, Philippe Decrauzat, Philip-Lorca di Corcia, Richard Fauguet, Loris Gréaud, Dan Hays, Teun Hocks, Candida Höfer, Fabrice Hyber, Véronique Joumard, Rita McBride, Didier Marcel, Philippe Mayaux, Mathieu Mercier, François Morellet, Alexandre Ovize, Bill Owens, Thomas Ruff, Patrick Tosani et Tatiana Trouvé

2007 **Septembre – décembre**
Le jour et la nuit
Collection du frac île-de-france
François Curlet, Philippe Decrauzat, Nathalie Elemento, Anya Galacio, Dora Garcia, Laurent Grasso, Candida Höfer, Benoit Maire & Etienne Chambaud, Tobias Rehberger, Ulla von Brandenburg, Xavier Zimmermann

2008 **Septembre – décembre**
Hanthologie contemporaine
Collection du frac île-de-france
Saâdane Afif, Carole Benzaken, Serge Clément, François Curlet, Pierre Faure, Charles Fréger, Jenny Gage, Rip Hopkins, Valérie Jouve, Bertrand Lavier, Pierre Moignard, Bill Owens, Florence Paradeis, Eric Poitevin, Richard Prince, Jacques Vieille.
Commissaire : Pierre Ryngaert

2009 **Mars – mai**
XXIIe Ateliers Internationaux du FRAC des Pays de la Loire au Château du Parc culturel de Rentilly sur une invitation du frac île-de-france
Avec : Mariana Castillo Deball, Alex Cecchetti, Will Holder, Benoît Maire, Falke Pisano.
Commissaire : Yoann Gourmel

Septembre – décembre
Composition rouge, Rouge sang, Sans titre (Sarah), Rameau finlandais, Délicieuse pucelle, Self Portrait, Portrait de femme, Femme à table, Table au damier
Jean-François Briant, Julien Carreyn, Philippe Cognée, Serge Comte, Michel François, Teun Hocks, Anne Pesce, Arnulf Rainer, Michaële Andrea Schatt, Hans Steinbrenner, Didier Trenet, Geert Van Uelde, Wood & Harrison

Julien Carreyn/ Didier Trenet, Teun Hocks, John Wood and Paul Harrison
Collection du frac île-de-france

2010 **Octobre – décembre**
1 an = 5 cm
Joannis Avramidis, André Beaudin, Agnès Bracquemond, Peter Briggs, Marta Colvin, Parvine Curie, Richard Fauguet, Joël Fisher, Etienne Hajdu, Fabrice Langlade, Claude Mercier, Ruggero Pazzi, Antoine Poncet, Philippe Poupet, Jean-Michel Sanejouand, François Stahly.

Corey McCorkle
Collection du frac île-de-france

2011 **Septembre – décembre**
Round and Round and Round (Part 2)
Collection du frac île-de-france
Stanislas Amand, Pierre Bismuth, Michel Blazy, Stéphane Calais, Julien Carreyn, Nina Childress, Delphine Coindet, Tony Cragg, Di Teana, Ryan Gander, Vincent Ganivet, Francesco Gennari, Véronique Joumard, Fabrice Langlade, Mathieu Lehanneur, Alicia Paz, Henrik Plenge Jakobsen, Lili Reynaud-Dewar, Uladimir Skoda, Heidi Wood avec un prêt d'œuvres de Roman de Kolta, Bojan Sarcevic et Rodney Graham

2012 **Septembre – décembre**
The Human Board
Collection du frac île-de-france
João Maria Gumão et Pedro Paiva.
Commissaire : Michel François.
Salle des trophées au Parc culturel de Rentilly
Exposition en deux parties, avec la deuxième partie présentée au Centre Photographique d'Île-de-France, Pontault-Combault

2013 **Mars – mai**
Xavier Ueilhan : Avant
Exposition conçue dans le cadre du projet Les Pléïades, 30 ans des FRAC. Avec des œuvres issues des collections des FRAC et du Cnap

2014 **Novembre – mars**
2015 ***Explore.***
Collection du frac île-de-france et collections privées
Dove Allouche, Pierre Bismuth & Michel Gondry, Philippe Decrauzat, Mark Geffriaud, Laurent Grasso, Caroline Mesquita, Ulla Von Brandenburg, Xavier Veilhan

Informations pratiques

Adresse
Communauté d'agglomération
de Marne et Gondoire
Parc culturel de Rentilly
Domaine de Rentilly,
1 rue de l'Etang
77600 Bussy-saint-Martin
T 01 60 35 43 50

Jours et horaires d'ouverture
Mercredi et samedi 14h30–17h30
Dimanche 10h30–13h
et 14h30–17h30

Accès
RER A arrêt Torcy puis à pied
(15 minutes)
ou bus PEP'S ligne 21 (arrêt Rentilly)
ou lignes 46, 25, 13 (arrêt Cèdre)

Entrée libre

Site
parcculturelrentilly.fr
fraciledefrance.com

Email
parcculturelrentilly@marneetgondoire.fr
info@fraciledefrance.com

Ce numéro de «Chronique d'une commande publique en Île-de-France» est publié par la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France – ministère de la Culture et de la Communication et la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.

Coédition de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France – ministère de la Culture et de la Communication et de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire

Directeurs de publication
Véronique Chatenay-Dolto,
directrice régionale des affaires culturelles d'Île-de-France
et Michel Chartier, Président de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire

Direction d'édition Isabelle Delamont et Armelle Thévenot
Suivi d'édition Karine Fournier

Rédaction Isabelle Delamont, Isabelle Fabre, Karine Fournier, Xavier Franceschi, Nacera Torche

Conception graphique
Baldinger • Vu-Huu

Impression Les Ateliers réunis

Crédits photographiques
Vues extérieures/intérieures du projet pour le Château de Rentilly, 2014. Philippe Bona et Elisabeth Lemercier (architectes), Xavier Veilhan (artiste), Alexis Bertrand (scénographe).
©Veilhan / ADAGP, Paris, 2014
p. 3 ©photo Claire Dorn, ©Veilhan/ADAGP, Paris, 2014
p. 1, 5, 8–9, 11 ©Martin Argyroglo
p. 7, 13, 24–25 ©Florian Kleinefenn
p. 15 Château de Rentilly ©D.R.
p. 16–17 ©Stéphane Sarkissian

ISBN 978-2-11-139207-6
Diffusion gratuite
Novembre 2014

La réhabilitation du château a été réalisée par la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire, avec le soutien du ministère de la Culture et de la Communication, de la Région Île-de-France et du Département de la Seine-et-Marne.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture Communication

îledeFrance

SEINE-et-MARNE 77 LE DÉPARTEMENT

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

Parc culturel de Rentilly

frac île-de-france le château rentilly